

Les Prairies du Canal



Situé rue Le Corbusier, le long du canal du Rhône au Rhin, le nouveau quartier des **Prairies du Canal** vise une cohérence environnementale exemplaire. Le programme d'aménagement piloté par la SERS (Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg), aménageur du futur quartier, prévoit la construction en plusieurs phases d'environ 1 300 logements sur un site de 14 ha : 20 % en accession sociale, 25 % en locatif social, 55 % en accession libre (dont 5 % réservés à l'autopromotion). Une résidence seniors et un foyer d'accueil médicalisé viendront compléter cette offre.

© Mathieu Hassler Architects



PLANNING DES TRAVAUX

Début des travaux : été 2014

Travaux de viabilisation : 2014-2016

Construction phase 1 (environ 300 logements) : de mi-2016 à mi-2018

Premières livraisons de logements : fin 2017

Livraison des 4 autres phases : 2018-2022

Fin de l'opération : 2022



ZOOM SUR L'AUTOPROMOTION

L'autopromotion repose sur le principe d'une maîtrise d'ouvrage collective, regroupant les futurs acquéreurs de lots dans un immeuble. Concrètement, des ménages motivés par l'acquisition de leur logement choisissent de se regrouper afin d'investir ensemble dans un projet immobilier.

La démarche présente des avantages indiscutables, en particulier la conception très personnalisée des espaces, l'acquisition à prix coûtant et dans des conditions de transparence totale des coûts, ainsi que la constitution d'un lien social fort entre les futurs résidents.

En revanche, jusqu'à présent, elle exigeait des particuliers impliqués beaucoup de disponibilité et d'investissement personnel, car un projet immobilier reste dans tous les cas une démarche d'une grande complexité.

Au travers de la création d'UNANIMM, Arnaud Keller et Bertrand Barrere proposent un accompagnement personnalisé qui permet aux particuliers de concentrer leur attention sur leurs choix personnels et les soulage du stress important lié au pilotage quotidien d'une opération immobilière.

TRAVAUX DE VOIRIE

Rue de la Niederbourg, face à la maison de retraite, les services de l'Eurométropole ont procédé **au début du mois de mars** à la réfection du cheminement dédié aux piétons.



A VOS MARQUES, PRÊTS : JOUEZ !

D'avril à octobre, hors temps scolaire, les cours des groupes scolaires Centre et Sud sont accessibles aux enfants et adolescents pour la pratique en sécurité d'activités de jeux :

Les mercredis après-midi de 12h30 à 19h à compter du 20 avril,

Les samedis, dimanches, jours fériés et congés scolaires de 9h à 19h à compter du 4 avril.

Pour le bien de tous, il convient de respecter :

- les horaires,
- le voisinage en limitant le bruit,
- les lieux notamment en ne laissant traîner aucun déchet.



Les personnes déjà impliquées dans le projet d'autopromotion qui verra le jour aux Prairies du Canal se réunissent une fois par mois. Le démarrage du chantier est prévu pour le début de l'année 2017. **Il est encore temps de rejoindre ce projet !**

A.M.

+ D'INFOS UNANIMM

contact@unanimm.fr ou 06 21 36 07 43 (Arnaud Keller).
Site : www.unanimm.fr